

Genève, été 2019

AUTORISATION PARENTALE

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit·e cet été à une ou plusieurs journée(s) à la Fondation Brocher, route d'Hermance 471, 1248 Hermance. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Vous avez la possibilité d'amener votre enfant soit sur place, soit à Rive, soit dans le quartier des Grottes ; depuis Rive et les Grottes, les enfants sont amenés en transports publics à nos frais et sous notre responsabilité jusqu'à la Fondation Brocher où se déroulent les activités.

Parce que la sécurité de vos enfants dans les lieux publics est primordiale pour nous, les enfants ne peuvent être confiés qu'à des personnes ayant reçu l'autorisation des parents ou du/de la représentant·e légal·e : nous vous remercions donc de bien vouloir remplir l'autorisation parentale en annexe et d'indiquer :

- si vous autorisez d'autres personnes que vous à venir rechercher votre/vos enfant(s) en fin de journée
- si vous jugez que votre enfant peut faire les trajets aller et/ou retour tout·e seul·e.

Cette autorisation sera valable durant tout l'été. En cas de consentement dûment signé, le MJSR se décharge de toute responsabilité concernant les trajets effectués en-dehors des horaires des centres aérés (9h – 17h15). Nous attirons également votre attention sur le fait que le montant de ces trajets n'est pas pris en charge par notre association.

Nous vous informons également qu'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, abonnement TPG avec photo, carte de séjour ou passeport uniquement) sera demandée à toute personne venant rechercher un enfant, y compris aux parents la première fois qu'ils viennent récupérer leur(s) enfant(s) en fin de journée. Merci d'en informer la ou les personne(s) que vous mentionnez dans l'autorisation parentale en annexe.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration en faveur de la sécurité et de la bonne gestion de nos centres aérés et souhaitons à votre/vos enfant(s) de merveilleuses journées en notre compagnie !

MOUVEMENT DE LA
JEUNESSE SUISSE ROMANDE

Annexe : mentionnée.

AUTORISATION PARENTALE - CENTRES AERES A LA FONDATION BROCHER

Nous, soussignés, Mme, M,
Mère, père, représentant·e légal·e (biffer la ou les mention-s inutile-s) du ou des enfant(s) :

Nom et prénom	
Nom et prénom	
Nom et prénom	

Autorisons notre/nos enfant(s) :

- À effectuer les trajets aller et/ou retour seul·e(s) lors des journées à la Fondation Brocher
- À être récupéré(s) par des membres de la famille, des amis, des voisins, etc. mentionnés dans la liste ci-dessous :

Noms des personnes autorisées	Lien avec l'enfant	Téléphone	Autorisée à venir chercher le/les enfant(s) à un point de rendez-vous proposé	
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON

*Biffer la mention inutile

Merci de bien vouloir informer les personnes autorisées ci-dessus qu'une pièce d'identité leur sera demandée au moment de venir rechercher le ou les enfant(s).

Lieu et date	
Signature	